

Le ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement
Commentant les résultats des travaux du Conseil des ministres

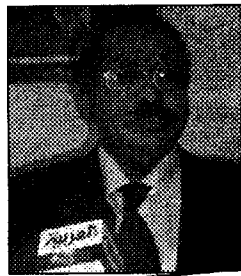
Consolidation des actions à tous les niveaux visant l'épanouissement des populations et la préservation de cette dynamique contre tous les risques

Le ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement porte parole du gouvernement M. Hamoud Ould Abdi a commenté hier le résultat des travaux du Conseil des ministres réuni quelques heures plus tôt dans la journée. Voici la traduction intégrale de ce commentaire:

« Le Conseil des ministres s'est réuni le mercredi 13 Octobre 2004 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Maoudya Ould Sid'Ahmed Taya, Président de la République.

Le Conseil a passé en revue la situation nationale et internationale et suivi des rapports sur certains programmes du gouvernement en cours de réalisation tels que la lutte contre les criquets, la grande campagne de lutte contre l'analphabétisme et les actions de formation prévues. Le Président de la République a mis l'accent sur la nécessité de déployer tous les efforts afin d'accélérer le rythme de réalisation des programmes et projets en matière de santé,

d'enseignement, d'hydraulique, d'électricité et d'énergie, de manière à ce que tous les mauritaniens disposent des services de



base au niveau des villes, villages et campagnes sans distinction et quels que soient leurs niveaux de vie ou leurs revenus puisque cela constitue une des priorités de l'action de l'Etat dans la phase actuelle en plus des efforts soutenus en faveur de la diffusion du savoir et de l'acquisition du savoir-faire, de la lutte contre l'ignorance et l'analphabétisme, de la promotion de la femme et de sa participation à la vie publique et de l'ancrage de l'équité, de la justice et de l'égalité des chances.

Suite en page 3

Consolidation des actions à tous les niveaux visant l'épanouissement des populations et la préservation de cette dynamique contre tous les risques

Suite de la page 1

Le gouvernement a, de nouveau, félicité nos forces armées, nos forces de sécurité et nos services de renseignements pour les succès éclatants et successifs remportés contre les auteurs du complot burkinabo-libyen contre tous les mauritaniens sans distinction et pour avoir pu, avec brio et professionnalisme, suivre les déplacements des éléments de la bande terroriste et arrêter ses dirigeants et certains de leurs complices civils et mettre la main sur l'arsenal d'armes, de munitions et d'appareils de transmission qu'ils ont introduit dans le pays en vue de leur utilisation dans les actions terroristes et subversives qu'ils comptaient exécuter.

Nos forces armées de sécurité et nos services de renseignement ont le mérite d'avoir su identifier les complicités extérieures et intérieures dont ont bénéficié les instigateurs de ce plan criminel dont nous avons exposé les différents aspects et les différents instigateurs avant les aveux qui ont confirmé ces faits et y ont apporté les preuves matérielles qui ont été livrées au public.

Le gouvernement a appelé à maintenir la mobilisation de notre peuple et son engagement à assurer pleinement son rôle dans la défense de la patrie, de son système démocratique et des acquis réalisés dans tous les domaines et notamment la sécurité et la stabilité indispensables à la poursuite de l'œuvre de construction et de développement. Le Conseil a examiné et adopté le texte suivant:

Communication relative à la Stratégie Nationale Energie et Réduction de la Pauvreté. Cette stratégie qui s'inscrit

dans le cadre du CLSP adopté par le gouvernement et qui fait de l'accès aux services de base, dont l'énergie constitue l'une des principales composantes à réaliser, un objectif de développement global qui consiste à capitaliser le potentiel de développement et de productivité chez les pauvres, à réduire la pauvreté et à impulser un développement économique et social durable dans le pays en dotant le plus grand nombre de citoyens, de communes et de collectivités des énergies de base. Cela suppose une prise en compte effective de la corrélation entre l'énergie et la pauvreté et le cas échéant, du rôle des énergies modernes dans la réduction de la pauvreté et dans de développement durable des activités génératrices de revenus.

Pour parvenir à cet objectif de développement, la stratégie adoptée aujourd'hui fixe quatre axes d'intervention qui sont:

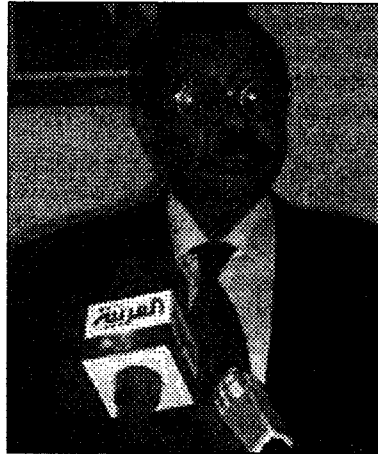
1-la promotion et la généralisation de l'accès à l'électricité, au gaz butane, aux énergies renouvelables et aux services essentiels de qualité

2-l'amélioration du potentiel de production et de développement rural de manière constante

3-la réduction de la dépendance de notre pays en matière d'économie et d'énergie

4-la bonne gouvernance en matière de promotion de l'énergie, d'accès aux services sociaux de base et de réduction de la pauvreté.

Dans le cadre de l'exécution de cette stratégie, un programme de travail a été élaboré qui prend en compte les orientations et normes nationales et interna-



tionales en matière d'environnement et qui couvre 10 sous-programmes englobant les secteurs essentiels suivants :

- 1- énergie et électricité rurales
- 2- énergie et approvisionnement en eau potable
- 3- énergie et allègement du travail de la femme
- 4- énergie et santé
- 5- énergie et éducation
- 6- énergie et technologies nouvelles
- 7- diffusion de l'utilisation du gaz butane dans les foyers à revenu moyen
- 8-énergie et environnement
- 9-promotion des ressources et potentialités énergétiques nationales
- 10-promotion des capacités institutionnelles.

Ce programme multidimensionnel permettra d'améliorer l'accès des populations à l'électricité et aux services de base dans 145 à 195 localités pauvres qui abritent respectivement près de 200 à 230 000 habitants. Le programme vise également à promouvoir une

gestion durable et équilibrée de nos ressources énergétiques en bois notamment par l'amélioration de l'accès des populations au gaz butane au niveau de 70 localités rurales et par la réalisation de programmes de reboisement. Ce programme prend en compte les perspectives prometteuses dans les domaines du pétrole et du gaz et orientées vers l'exploitation de toutes les sources d'énergie locale pour limiter la dépendance dans ce domaine crucial. Le coût global de ce programme dont la réalisation devrait démarrer l'année prochaine est estimé à 17 milliards d'Ouguiya. L'élaboration de ce programme qui a été l'objet d'un atelier organisé à cet effet, implique outre le département concerné, le Commissariat

aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion, l'Autorité de régulation multi-sectorielle aux côtés de représentants des ONG et des partenaires au développement. C'est ainsi que le gouvernement poursuit, sous l'impulsion du Président de la République, son action à tous les niveaux et dans tous les domaines notamment ceux qui sont prioritaires pour ce pays actuellement, faisant de l'épanouissement des populations, de l'accès universel aux services de base et de l'implication de tous les citoyens dans le progrès et les fruits de ce progrès, ses objectifs ultimes et du suivi régulier, sa méthode et oeuvrant à tout ce qui est de nature à préserver cette dynamique contre tous les risques.